Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 27 (1939)

Heft: 552

Artikel: Le Congrès de Copenhague : le travail des Commissions : (suite de la 1re page)

Autor: E.Gd. / Debrit, A.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-263461

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

de longue date la Ligue sociale d'Acheteurs et son admirable secrétaire générale, Mme P. von Greyerz, pareil bruit ne peut que nous indigner, mais encore, parce que, d'une part, nous avons fait personnellement l'expérience pour l'Ouvroir de l'Union des Femmes des conditions imposées pour obtenir le *Label*, et parce que, d'autre part, dans la liste des maisons à *Label* que nous avons sous les yeux, il n'en figure aucune à Bâle! et aucune de produits pharmaceutiques, cette branche étant celle où l'on affirmait que se produisait couramment cette pratique! Nos lecteurs seront ainsi bien armés pour réfuter à leur tour cette rumeur, si elle leur parvient, et nous pouvons les assurer que le Secrétariat du *Label* (Schauplatzgasse, 11, Berne) sera toujours heureux de leur donner, soit par notre entremise, soit directement, tous les renseignements qu'ils peuvent désirer, en même temps qu'il leur sera reconnaissant de lui signaler tous ces faux bruits, afin qu'il puisse faire le nécessaire à leur égard. N'est-il pas attristant de constater que, dès qu'une mesure sociale est prise, dès qu'un progrès est en voie de réalisation, immédiatement il faut qu'une critique aveugle et fausse vienne essayer de les démolir!...

Nous les femmes...

(Suite de la 1re page.)

Mais d'autre part, pourquoi donc ces tâches de service public, dont quelques-unes semblaient urgentes pour remédier à la désorganisation créée par la mobilisation, sont-elles si restreintes pour toutes celles d'entre nous qui ne sommes pas, comme la grande masse des hommes mobilisés d'ailleurs, des spécialistes de la chirurgie ou des soins aux malades?

Premièrement, et il ne faut pas hésiter à le dire, c'est parce que, dans certains cantons, les autorités nous laissent complètement à l'écart. Ne parlons ici que de cas concrets que nous connaissons par expérience, et sans vouloir généraliser, car ce qui est vrai pour une ville peut être complètement inexact pour une autre: si chez nous, les écoles et collèges de garçons n'ont rouvert leurs portes que deux semaines après la date prévue, surtout parce que, a déclaré une personnalité officielle, trop nombreux étaient les maîtres, professeurs, et leurs suppléants atteints par la mobilisation, des femmes n'auraient-elles pas été capables d'enseigner l'arithmétique, la géographie ou l'allemand à des gamins de dix ou douze ans, voire même à des potaches de seize ou dix-huit? et cette inactivité déplorable pour toute une jeunesse qui maintenant, plus que jamais, a besoin de la discipline de la vie régulière, n'aurait-t-elle pu être ainsi évitée? Pourquoi assistons-nous encore à un incroyable embouteillement des services postaux, qui fait qu'une lettre jelée dans une boîte en ville entre onze heures et midi n'atteint son destinataire dans la même ville que par le courrier du lendemain, quand de la main d'œuvre féminine qualifiée serait disponible? Pourquoi certains bureaux officiels réduits par la mobilisation à la présence d'un seul fonctionnaire ont-ils préféré être écrasés par du travail qu'ils ne parvenaient pas à accomplir, plutôt que de répondre aux bonnes volontés féminines compétentes qui leur ont été offertes?... Pourquoi?... et cette même question peut se poser dans bien d'autres domaines encore que nos lectrices connaissent aussi bien que nous pour avoir fait les mêmes constatations.

Et d'autre part, cette activité féminine volontaire se trouve aussi très limité par le souci qu'éprouvent avec mille fois raison plusieurs des organisatrices de ne pas créer une redoutable concurrence à ceux et à celles que les circonstances obligent à chercher du travail rétribué. Car le chômage féminin qui sévissait encore dans tant de nos villes suisses, a immédiatement et automatiquement augmenté du fait de la mobilisation, malgré les pronostics de ceux qui pensaient que l'engagement dans les usines de munitions, ou le remplacement de la main d'œuvre masculine contribueraient à le résorber. Des entreprises, des ateliers se sont fermés, soit parce que, en l'absence du personnel masculin, les frais d'exploitation devenaient trop onéreux, soit parce que la guerre et ses conséquences avaient fait annuler immédiatement des commandes. Des femmes, dont le mari, maintenant mobilisé, gagnait tout juste, doivent faire face seules à un budget réduit à une moitié de salaire ou à une allocation de secours. D'autres — — et l'on ne saurait trop attirer sur ce point l'attention de celles qui réfléchissent — sont victimes du besoin souvent exagéré d'économies s'emparant de toutes celle qui ne songent pas au sort des couturières, repasseuses, femmes de ménage renvoyées, voire même et peut-être surtout des professeurs, répétiteurs, institutrices privées remerciées. D'autres enfin se voient privées par une générosité irréfléchie de tout moyen temporaire de gain supplémentaire: faut-il avouer que c'est avec un profond malaise que nous avons appris que des Sociétés féminines d'une de nos grandes villes s'étaient donné pour tâche essentielle de récolter gratuitement des chemises, des chaussettes et des sous-vêtements pour les soldats? alors qu'il y aurait eu là tant de travail rétribué à fournir, comme c'est le cas à Genève par exemple, à nombre de celles qui déjà maintenant se demandent comment elles vont payer leur loyer ou régler leur facture de gaz et d'électricité? Les besoins sont grands, très grands, immenses, nous le savons, pour équiper notre armée, comme elle doit l'être; mais la misère, la détresse ne risquent elles pas de devenir grandes, très grandes, immenses aussi, si dès maintenant l'on ne prend pas les mesures nécessaires pour lutter contre cet autre danger? Mesdames, lorsque, répondant à l'élan de votre cœur, vous vous installez pour tricoter pour nos soldats — sans distinction aucune entre eux, car nous ne pouvons croire qu'il y en aient parmi vous qui se refusent à ce que les chaussettes ou les pullover sortis de leurs mains aillent à d'autres bataillons que ceux de leur canton! — voulez-vous cesser un instant le cliquetis de vos aiguilles pour songer à une autre, pour qui cette tâche serait, non seulement une joie comme pour vous, mais aussi un gagne-pain indispensable? et puisque vous ne demandez qu'à participer vous aussi au sacrifice commun, ne voulez-vous pas faire celui de lui céder votre laine et de lui payer son salaire?

... Et celles qui auraient la curiosité de relire les numéros du *Mouvement* de l'automne 1914, datant d'une autre mobilisation générale et d'une autre crise de chômage créée par la guerre, y trouveraient ces mêmes remarques, ces mêmes regrets, ces mêmes avertissements. N'avons-nous donc, nous les femmes, rien appris depuis vingt-cinq ans, pas davantage que les hommes?...

E. Gd.

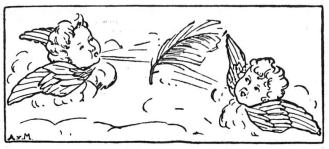

DE-CI, DE-LA

Succès féminins... en Suisse, pour une fois!

Le troisième prix du concours d'architecture pour le plan d'un hôpital à Sion a été attribué par le jury à MM. Leclerc et Breitenbucher (Genève) lesquels ont eu comme collaboratrices Mlles Leclerc et Oltramare, à Genève.

— Signalons que, lors de la remise des certificats de « maturité » au collège de Genève, le premier certificat de « maturité classique » (latin-grec) a été obtenu par une jeune fille, Mlle Marie-Thérèse Dunand.

— A l'Université de Genève, plusieurs noms féminins figurèrent également au palmarès des prix de concours, proclamés au début de l'été: Mlle Pernette Chaponnière, 1er prix de littérature française, pour un travail intitulé: *Aimez-moi bergère*; Mlle Françoise Lalive, accessit pour un travail juridique, et Mme C. Piguet-Loup, prix décerné par la Faculté de médecine pour une thèse de doctorat en médecine dentaire.

— A l'occasion de la dernière leçon de M. F. Olivier professeur de latin à l'Université de Lausanne, Mlle Juliette Ernst, licenciée ès-lettres classique de cette école, et collaboratrice de M. Marouzeau, professeur à la Sorbonne, avec qui elle publie dès 1929 l'*Annuaire philologique*, a reçu le titre de docteur *honoris causa* de l'Université de Lausanne.

Société Clémence Royer.

M. Albert Milice, qui, avec un zèle inlassable, s'occupe de grouper tous les souvenirs et tous les admirateurs du rare génie féminin que fut Clémence Royer, nous informe que S. E. M. Nicolas Politis, Ministre de Grèce à Paris, et l'une des sommités du droit international, a bien voulu accepter la présidence d'honneur de la Société Clémence Royer, succédant ainsi à Léopold Lacour, récemment décédé. Deux compatriotes de cette femme illustre, Bretons comme elle, MM. Marius et Ary Leblond, viennent également d'accepter de faire partie du Comité d'honneur de cette Société.

Pour tous renseignements sur la Société, comme sur la personnalité et l'œuvre gigantesque et trop peu connue de bien des féministes de Clémence Royer, s'adresser à M. A. Milice, 12, rue de Clermont, Beauvais (Oise), France.

Quelques vérités utiles à répéter.

Parmi les inscriptions, qui, lors de la Journée des abstinents suisses à Zurich, le 2 juillet dernier, figuraient sur les affiches et les pancartes portées par les quelque dix mille participants au cortège, signalons tout spécialement celles qui suivent à la méditation de ceux qui répètent et croient « qu'il n'y en a point comme nous »:

La petite Suisse est le plus grand importateur de vins.

Impôt sur la bière: 12 cent. le litre. Impôt sur la benzine: 25 centimes.

Dépenses du peuple suisse: Pain: 200 millions de francs par an. Lait: 300 millions par an. Alcool: 500 millions par an.

Zurich dépense quotidiennement 100 milions de francs en alcool.

...Sans commentaires.

Le Congrès de Copenhague

V. Le travail des Commissions

(Suite de la 1re page.)

Emploi des loisirs des soldats.

L'Alliance, considérant que le nombre croissant des jeunes gens soumis au service militaire pose un problème urgent, attire l'attention des gouvernements et des organisations sociales des différents pays sur la nécessité de prévoir des distractions saines pour ces jeunes gens durant leurs loisirs, ces récréations leur étant offertes, non seulement à l'intérieur des camps, mais aussi par des relations amicales avec les milieux familiaux de la population civile de ces districts.

Statut légal de la femme.

Cette Commission présidée avec compétence par Mlle Atanatskovitch (Yougoslavie), dont l'expérience personnelle au Ministère de la prévoyance sociale est précieuse pour révéler bien des misères féminines et familiales, a tenu une longue et intéressante séance, à l'issue de laquelle la Résolution suivante a été adoptée, et ratifiée trois jours plus tard par le Congrès en séance plénière:

Étant donné les faits suivants:

Que la législation d'un grand nombre de pays dresse encore devant la femme mariée de grands obstacles dans l'obtention de l'égalité civile complète, de l'indépendance économique et de la possibilité d'avancement dans les professions;

que le mariage n'offre qu'une garantie de plus en plus faible d'une existence assurée à la femme et à ses enfants;

que le mariage constitue une des bases d'une communauté sociale saine, et que des fondements législatifs solides doivent être édifiés pour en corriger les imperfections et conformer cette institution aux besoins réels et modernes;

L'Alliance Internationale demande:

1. Le renforcement des efforts en vue de la réalisation du principe d'égalité civile complète entre l'homme et la femme.
2. L'abolition des institutions législatives traitant de façon inégale les femmes mariées et les femmes célibataires au point de vue de leur capacité civile.
3. L'abolition de toutes les restrictions pour l'entrée et l'avancement des femmes dans les professions, cette restriction étant de plus en plus un grand obstacle à l'indépendance économique de la femme, à la possibilité de son perfectionnement professionnel, et aussi une des causes des mariages tardifs.
4. Etant donné les cas de divorces de plus en plus fréquents se produisant après une vie conjugale plus ou moins longue, et qui atteignent très durement les femmes, surtout si elles sont sans profession ou ont sacrifié celle-ci au mariage, l'Alliance souligne le besoin urgent d'assurer l'entretien des enfants et l'introduction de sanctions sévères contre celui des époux qui, intentionnellement ou par négligence, n'aurait pas tenu ses obligations vis-à-vis des enfants ou vis-à-vis de l'époux divorcé ou séparé. Ces mesures devront être apportées par la législation nationale et internationale, et reliées à la question de l'abandon de famille, en ce moment à l'étude par la Commission consultative des questions sociales de la Société des Nations.

Suffrage.

Cette Commission, enfin, présidée par Mme Szelagowska (Pologne), et aux débats de laquelle participèrent activement Mmes Brunschvicg (France) et Plaminkowa (Tchécoslovaquie) réaffirma comme suit les principes qui sont l'essence même de l'Alliance Internationale:

1. Le XIIIe Congrès de l'Alliance Internationale, en soutenant sa conception primordiale des droits égaux des femmes et des hommes, engage ses Sociétés affiliées à lutter pour obtenir ou sauvegarder par tous les moyens à leur disposition les droits politiques et civils des citoyens.
2. Le Congrès, se basant sur l'expérience, recommande aux femmes de travailler plus étroitement que jamais avec les hommes dans toutes les questions d'ordre politique, certain que cette collaboration est indispensable pour le bien des pays et pour l'égalité complète des droits des deux sexes.

en y ajoutant cette décision d'action pratique:

Le Congrès décide d'adresser un message ou une pétition aux gouvernements des pays dont les femmes n'ont pas encore obtenu l'égalité des droits politiques.

Certaines déléguées firent à ce sujet des réserves — et la délégation suisse fut du nombre — sur l'efficacité de cette méthode, qui dans certains pays risquait d'aller à fins contraires du but poursuivi. Hélas! avant qu'eût été possible de la mettre en pratique, les circonstances vinrent tragiquement arrêter pour un certain temps toute démarche dans ce sens. Toutefois, et profitant de la célébration du 150me anniversaire de la Révolution française, une lettre partit encore de Copenhague à l'adresse de M. Daladier, joignant à des félicitations pour la fête du 14 juillet — qui n'est pas une fête seulement nationale, mais celle de tous les amis de la liberté, comme il fut dit dans un message donné au Congrès — l'ex-

---

Et savez-vous que j'ai trouvé tout cela très bien? très simple, démocratique et familial à la fois? et que, mieux que des discours ou des leçons d'histoire, cette petite scène m'a fait comprendre et admirer le véritable esprit suédois.

Géologie et paysages.

Certaines de mes amies s'imaginent que si j'ai une préférence marquée pour la côte occidentale de l'Ecosse ou de la Suède, c'est parce que, cette contrée étant plus montagneuse, je lui trouve plus de ressemblance avec mon propre pays. L'erreur est manifeste. J'ai déjà dit ici, l'an dernier, combien, sans hésitation aucune, nos Alpes suisses dépassent en beauté toutes ces régions, mais aussi comment ces dernières possèdent un charme particulier qui manque forcément à nos plus grandioses paysages: celui de la mer, se découpant en fjords, mille fois plus vivants et plus animés que nos lacs parce que traversés par le souffle du large, et qui, par leurs sinuosités, la variété infinie de leurs bassins, leur pénétration profonde entre les promontoires ou les îles, créent des paysages étonnamment séduisants.

L'une des plus anciennes terres d'Europe, géologiquement parlant, la Suède porte, de même que nos Alpes, la marque de l'époque glaciaire: son sol constitué de roches granitiques, polies et arrondies par le glissement des glaciers et des moraines, rappelle constamment par sa configuration, comme par sa végétation forestière, certains aspects de notre pays; alors que le Danemark, au contraire, fait de sables désagrégés des montagnes de Norvège et agglomérés autour de quelques îlots calcaires, présente un aspect totalement différent et forcément beaucoup plus monotone et moins pittoresque. Or, qu'entre ces roches suédoises, rondes et polies comme la carapace de gigantesques monstres préhistoriques endormis, vienne à s'infiltrer et à circuler la mer; que contre ces millénaires pierres nues, viennent clapoter les vagues de la mer du Nord, généralement calmées après leur long trajet dans les détroits du Skagerack et du Kattegat... et vous avez devant les yeux le paysage si caractéristique et si prenant de toute la côte suédoise aux environs de Göteborg.

Iles, îlots, archipels, presqu'îles, promontoires, — on ne le sait jamais. Les terres et la mer s'enchevêtrent de telle façon que, lorsque débarquant de l'un des innombrables petits vapeurs blancs qui sillonnent la côte du Bohus et les archipels du Sud, vous décidez de grimper sur tel sommet de l'île où vous vous trouvez, vous vous apercevez après cinq minutes qu'un bras de mer vous en sépare et que c'est une autre île qui se découpe à vos yeux! Souvent, ces roches sont nues, désertes, habitées seulement par des mouettes blanches, et présentent de la sorte une étrange et sévère beauté quand le couchant se dore et les entoure de reflets roses, ou quand, sous le coup de fouet du vent qui se lève, l'écume des vagues les assaille; mais souvent aussi, elles sont, grâce à la tiédeur des eaux du Gulf-Stream, couvertes d'une végétation presque méridionale: roses qui embaument, capucines aux vives couleurs, haies de framboisiers, vergers, prairies, forêts même, car si certaines sont si petites que le tour semble en être fait en cinq minutes, d'autres au contraire sont de taille à loger toute une population. Beaucoup comptent des villages de pêcheurs, pittoresquement nichés au creux d'une baie, des stations de villégiature avec des boutiques, des hôtels, des établissements de bains, ou encore de coquettes villas particulières entourées de jardins fleuris et ombragées de beaux arbres. Mais même l'aridité et la nudité de ces rochers ne rebute pas les Suédois, épris de solitude, d'eau et d'espace: que de fois n'ai-je pas vu, juchée au sommet de la carapace de pierre d'un de ces îlots, la petite maison rouge si caractéristique du pays, seule au pied du mât où flotte le drapeau jaune et bleu... Je suppose que tous ces gens en vacances ou en week-end se servent d'un bateau à moteur, comme on se sert chez nous à la campagne d'une auto, avec lequel ils vont dans les îles voisines se ravitailler ou rendre visite à des amis, entre deux bordées sur un voilier blanc ou deux plongées dans l'eau salée du fjord. Et il est amusant, lorsque le vapeur, après s'être frayé son chemin dans des détroits où l'on croit que jamais il n'aura la possibilité de se faufiler, touche au port d'une station balnéaire, de voir les barques à rames qui attendent les voyageurs pour les conduire à leur gîte, ou les pères de famille qui rentrent de la ville, les bras chargés de paquets, comme autrefois, les carrioles rustiques stationnaient à la gare pour l'arrivée du train.

Et puis, n'oubliez pas qu'en ces longues journées de juillet, tous ces paysages sont baignés de l'incomparable lumière des étés du Nord, qui leur prête un charme, une grâce, un éclat et une transparence indicibles...

E. Gd.

(La fin au prochain numéro.)

pression du vif regret de l'Alliance que le pays de la Déclaration des droits de l'homme n'ait pas encore reconnu l'intégralité des droits de la femme. Un coup de marteau de plus sur un clou si souvent enfoncé... faut-il hélas ! compter sur les journées tragiques que nous avons vécues depuis le Congrès de Copenhague, et sur celles que nous vivrons encore, pour faire le reste? comme ce fut le cas pour l'Angleterre de 1918 ...

E. Gd.

VI. Le travail du soir

Oui, parfaitement, nous parlons de « travail »! car si les séances proprement dites du Congrès se terminaient entre 6 et 7 heures du soir, les meetings publics — tenus tous, sauf le premier, à la Maison des Etudiantes — ont fait partie intégrante du Congrès.

L'ouverture officielle...

...eut lieu le samedi soir 8 juillet, dans l'immense hall de l'Hôtel de Ville. La reine Alexandra, qui avait accepté le patronage du Congrès, avait envoyé un télégramme, et M. Stauning, Premier ministre, nous salua au nom du gouvernement danois. « Ne nous vantons pas, dit-il entre autres, d'avoir donné aux femmes l'égalité politique, car pour nous c'est chose toute naturelle que la reconnaissance des droits humains nécessaires à tous ceux qui vivent dans une communauté et dépendent d'elle...» Puis, après les allocutions du maire de Copenhague et de Mrs. Saunte, présidente de la Société danoise affiliée à l'Alliance, Mme Malaterre introduisit en la remerciant notre présidente internationale, qui ravit son auditoire en prenant la parole... en danois! puis dans chacune des trois langues officielles de l'Alliance (français, allemand, anglais) souhaitant la bienvenue aux déléguées de 22 pays, auxquelles en fin de cérémonie fut donnée la parole pour le « *3 minutes-speech* » traditionnel. Mais auparavant, parlèrent encore les représentantes de la S. d. N., du B. I. T., du Conseil International des Femmes, du Comité pour la Paix et le Désarmement, des Femmes parlementaires, puis eut encore lieu un fort beau concert de piano, chant et violon... si bien que nous avons admiré la patience du nombreux public danois, qui écoutait sans broncher, et sans avoir l'idée de s'en aller avant la fin, fût-il minuit passé, des discours qu'il ne comprenait pas! Quand nous fîmes la remarque le lendemain, à l'une des déléguées danoises, elle rit en nous répondant: « Mais nous sommes ainsi ici, et voilà pourquoi nous n'avons jamais de révolutions en Danemark ! ! ... »

La soirée scandinave

...du lundi nous fit mieux encore comprendre cette mentalité intéressante, ce caractère pondéré, optimiste et confiant des cinq pays scandinaves: Danemark, Finlande, Islande, Norvège et Suède. Les déléguées employèrent toutes leur langue maternelle, sauf Mme Gebhard (Finlande) qui s'exprima en suédois à la satisfaction générale du nombreux auditoire, en majorité danois, et aussi bien masculin que féminin; et comme les traductions furent brèves, nous n'avons guère appris par ces discours autre chose que ce que nous, féministes, savions déjà, soit que grâce à la collaboration féminine, ces pays ont une législation sociale très avancée, que la mère, la jeunesse y sont mieux protégées, la misère plus efficacement combattue qu'ailleurs. Cependant un aveu du Danemark nous a fait réfléchir: en général, les femmes ne s'intéressent pas assez à la politique, parce que ce qu'elles ont obtenu leur semble aujourd'hui si naturel qu'elles n'en demandent pas davantage! alors que les féministes les voudraient plus conscientes de leurs devoirs et de leurs responsabilités.

Un fort beau film sur l'Islande termina cette séance, et des visions de geysers, de moutons et de petits poissons nous poursuivirent jusque dans nos rêves...

La paix et la défense de la dignité humaine.

Lors de cette soirée du 12 juillet, splendidement présidée par Mme Malaterre, sept oratrices, représentant l'Angleterre, l'Egypte, les Etats-Unis, les Indes, la Pologne et la Suède, exprimèrent sept opinions assez variées, et pourtant une seule volonté: il nous faut travailler beaucoup plus assidûment encore pour la Paix. Notre présidente internationale surtout insista sur la nécessité du travail des femmes en ce domaine: la collaboration féminine n'est pas encore du tout ce qu'elle devrait être; à part la Chine, les pays à suffrage féminin eux-mêmes ne comptent pas de femmes dans les conseils économiques qui décident de la vie ou de la mort d'un pays; et malgré tous nos efforts, nous n'avons pas encore appris à comprendre les problèmes qui se posent aux autres pays que le nôtre. Les femmes doivent continuer avec patience à s'instruire et à travailler en commun. Un appel vibrant de Mme Malaterre, qui fit de la sorte entendre aussi la voix de la France, clôtura dignement cette belle soirée.

Appel à la jeunesse.

Mlle Marie Ginsberg, une présidente pleine de tact et de compréhension, réunit les « jeunes » de différents pays (au fait pourquoi n'y avait-il pas là de Suissesses ?)[1] pendant toute une longue après-midi, durant laquelle des jeunes — il faut parler au masculin, car il s'y trouvait aussi des jeunes gens — discutèrent gravement sur le problème du « mariage et de la profession ». Le soir, au cours d'un meeting public, les sujets suivants furent abordés : *La jeunesse et l'Alliance. — Patriotisme et internationalisme. — La jeunesse et le « Pacte Vassar » (pacte de la paix du Congrès Mondial de la Jeunesse). — La justice sociale. — Appel à l'idéalisme pratique.* Mlle Margot Petersen, la jeune secrétaire de l'Association féministe danoise, qui venait d'être élue membre du Comité de l'Alliance, présidait. Celles des auditrices qui avaient assisté à la soirée internationale de la jeunesse à Zurich en 1937 furent peut-être un peu déçues car l'élan, l'ardeur qui caractérisaient alors les orateurs avaient fait place à Copenhague à un calme, à une pondération trop scientifique! et bien que tout ce qui fut dit fut intéressant et digne de réflexion, il nous a manqué une déclaration ferme et nette de toute cette jeunesse: haut les cœurs pour le féminisme! pour la démocratie !...

Mais, malgré ces quelques réserves, nous sommes certaines que l'intérêt de la jeune génération pour les buts de l'Alliance n'a pas diminué, et s'il est difficile, comme on l'a assuré de plusieurs côtés d'amener la jeunesse à s'occuper de ce qui ne la concerne pas directement, il faut reconnaître qu'un grand pas en avant a été fait dans ce domaine depuis le dernier Congrès. Puissent ces hommes et ces femmes de demain savoir un jour s'acquitter de la grande dette qu'ils ont envers le féminisme en tant que source d'un indélébile progrès social et humain.

A. Debrit.

[1] Tout simplement parce qu'aucune de nos « jeunes » n'avait voulu faire le même effort que les Anglaises, les Scandinaves, et surtout les Yougoslaves, pour lesquelles le voyage de leur pays à Copenhague était singulièrement long, coûteux et difficile. Cela, il faut qu'on le sache! *(Réd.)*

Petit Courrier de nos Lectrices

S. B. à J. F., philosophe et psychologue. — *Pourriez-vous m'expliquer pourquoi les antiféministes qu'agace l'activité des féministes et des suffragistes militantes ne savent exprimer leur agacement qu'au moyen de la lettre anonyme? Auraient-ils honte d'être antiféministes? On nous a toujours appris que la première chose nécessaire pour tout être qui écrit, c'est de signer lisiblement de son nom. Il faut croire que l'éducation de nos ennemis comporte bien des lacunes.*

Une suffragiste de vieille roche à Th. E. (Lausanne) (No 550).— *Vous nous donnez l'opinion d'un jeune Allemand sur le vote des femmes dans son pays, lequel prétend que ce vote n'a rien modifié, sa mère prenant l'avis de son père, et les femmes seules votant pour le Führer, « qui est leur idole », et vous nous demandez quelle conclusion tirer de ces affirmations? Celle-ci, tout simplement: que votre jeune homme a généralisé imprudemment et a étendu à l'ensemble du pays un cas spécial. Car: 1. Combien n'ai-je pas connu de femmes allemandes au temps de la République de Weimar, qui votaient autrement que leur mari, et, chose à relever, toujours légèrement plus à droite que lui? et 2. combien n'ai-je pas connu de femmes allemandes pour lesquelles le Führer était tout le contraire d'une idole! — Si bien que, si je généralisais comme votre jeune homme, j'arriverais à la conclusion exactement opposée à la sienne, vous pourrez le lui dire de ma part.*

Jacqueline S. à Th. E. (No 550). — *Comme votre pensionnaire allemand qui pontifiait sur le vote des femmes dans son pays est jeune, nous dites-vous, je suis curieuse de savoir, avant d'attacher la moindre valeur à son opinion, à combien d'élections* libres *il a assisté chez lui? Car s'il ne se base que sur les « plébiscites » qui ont eu lieu depuis 1933 dans son pays... alors, il lui serait séant de se taire en matière de choix de vote !*

La même à J. B. (Genève). (No 551). — *Moi aussi, j'ai été extrêmement surprise par l'affirmation de Mlle D. Schmidt que l'inégalité des salaires pour l'égalité de travail était relativement rare en Suisse, et c'est pourquoi les chiffres cités par vous et qui contredisent cette affirmation m'ont beaucoup intéressée. Je souhaite que d'autres courriéristes encore en apportent à leur tour. Pour moi, je puis citer le cas d'une amie, enquêteuse dans une institution sociale dépendant de l'Etat, qui gagne 8 fr. par jour, alors que ses collègues masculins, qui se partagent avec elle les enquêtes à faire par ce bureau, sont payés 10 fr.! Où est l'égalité?*

A travers les Sociétés

Service social volontaire (Genève).

Le Service social volontaire, né en pleine guerre mondiale de 1914, conserve aujourd'hui toute sa raison d'être. Il n'a cessé, en effet, de rendre de grands services à notre population si éprouvée pendant ces vingt-cinq années par les difficultés d'après-guerre.

Et maintenant plus que jamais, ses volontaires tendent une main secourable à tous ceux qui se trouvent dans des difficultés temporaires. Un recrutement de forces jeunes est indispensable à son activité. N'oublions pas que, si toute une organisation doit se développer dans les premiers jours de mobilisation, nous avons le devoir fondamental de veiller au maintien de l'entr'aide sociale à l'arrière.

S'inscrire tous les jours, de 16 à 18 heures, S. S. V., 1, rue des Barrières, Madeleine.

Camp des Educatrices de Vaumarcus.

Dans les heures graves que nous vivons, quelque 70 femmes ont compris l'appel qui leur était adressé par le Camp des Educatrices, et se sont réunies à Vaumarcus pour vivre en commun, dans la recherche intellectuelle et spirituelle, des heures d'enrichissement, de détente, d'amitié et d'espérance.

Apprendre à connaître soi-même et son pays pour connaître, aimer et servir mieux le prochain, le pays, l'humanité, tel a été le sens de ces journées. Connaître les diverses tendances de notre être et les harmoniser, c'est ce qu'exposa avec un grand respect de la vie le Dr. Lucien Bovet (Cery), alors que M. Charly Clerc, traitant ce sujet: *Comment grandit le sentiment de patrie,* nous décrivit concrètement notre patrie dans la variété de ses langues, de ses mentalités, comme dans celle de ses paysages. Traitant la question *La France et l'antisémitisme,* Mme Cécile Delhorbe apporta une note d'humanité vraie et profonde, et provoqua des entretiens empreints de la plus sincère recherche intellectuelle. M. Roubakine nous conduisit aux sources les plus lumineuses de l'art par sa musique, et ses splendides clichés, et Mlle Madeleine Hahn apporta toute son âme à parler des problèmes affectifs féminins. Enfin, les pasteurs Grobéty de Villars-Chésières et Vernet de Pully, furent nos guides, et nos messagers des richesses de la vie intérieure, dans leurs prédications et méditations.

Remercions encore Mlles J. Tissot, pianiste, et G. Rochat, violoniste, pour les heures inoubliables de musique qu'elles nous ont données. Notre camp s'est terminé par une visite au grand éducateur suisse, Fritz Wartenweiler, dans son « Foyer de culture populaire », au Herzberg, près d'Aarau. Fidèle à notre grand Vinet, dont il est un apôtre fervent, il a médité avec nous cette pensée impérissable: *Je veux l'homme maître de lui-même, pour qu'il soit mieux le serviteur de tous.*

A. B.

Une nouvelle inspectrice fédérale.

Notre *Mouvement* annonçait récemment la démission de Mme Juillerat, inspectrice fédérale des Ecoles ménagères. Ce poste important sera dorénavant occupé par Mme L. Aellig, un des membres les plus distingués du groupe féministe de La Neuveville. La nouvelle inspectrice, à qui nous offrons nos félicitations et nos vœux, portera le titre pompeux de « Expert fédéral de l'enseignement ménager ».

A. K.

Le Service social de Justice de Lausanne

Le rapport annuel de Mlle Marie-Louise Cornaz, assistante du service social de justice de Lausanne, qui donne une consultation hebdomadaire à la justice de paix du cercle de Lausanne, se plaint vivement des méfaits causés par les divorces, dont le nombre croît sans cesse. Il constate la légèreté avec laquelle les jeunes gens se marient, puis se séparent au bout de quelques années ou quelques mois de vie commune. On se marie en n'ayant rien devant soi, l'enfant vient, et si le travail manque, la misère ne tarde pas à surgir; une de ses conséquences, ce sont les difficultés conjugales; on ne veut pas, on ne sait pas faire de concessions, les disputes sont quotidiennes; des mesures protectrices de l'union conjugale peuvent réconcilier les époux, mais souvent la réconciliation est éphémère; des jeunes femmes de 22, de 25 ans, qui ont l'air d'enfants, se rendent auprès de Mlle Cornaz et disent que leur vie est intenable et qu'elles veulent le divorce.

On voudrait que les enfants n'aient pas à supporter les erreurs de leurs parents; le divorce prive l'enfant de son foyer et sa situation morale est plus triste que celle de l'orphelin. Mlle Cornaz a étudié les conditions créées aux enfants par le divorce des parents et remis au Tribunal civil du district de Lausanne des rapports le renseignant sur les parents et leurs aptitudes à élever sainement leurs enfants. Elle a également suivi plusieurs enfants de divorcés pour surveiller leur éducation, pour régler le droit de visite, pour conseiller un père au sujet du placement des garçons, pour faire payer des pensions alimentaires, etc. Si en 1938, par l'intermédiaire du Service social de justice, 3400 fr. de pensions alimentaires ont été payés, ce n'est que grâce à des rappels constants, des menaces de poursuites ou de plainte en abandon de famille. Il y a certes des difficultés matérielles, mais encore plus souvent de la mauvaise volonté, l'esprit de chicane du débiteur.

Le Service social de justice est un bureau privé à la disposition des autorités judiciaires, de l'autorité tutélaire en particulier; la Justice de paix lui a demandé plus de cent fois, l'an passé, de le renseigner sur des enfants illégitimes et leurs mères, sur des pupilles en séjour à Lausanne et dépendant d'autorités tutélaires d'autres cantons, sur des personnes incapables de gérer leur petit pécule, sur des jeunes filles préférant le dancing à l'atelier, sur des familles projetant d'adopter un enfant illégitime, etc., etc. En 1938, ce bureau a étudié 148 cas nouveaux, fait des démarches pour 120 cas anciens (86 concernant des enfants illégitimes, 35 des enfants de divorcés, 54 le paiement de la pension alimentaire, etc.). S. B.

Association Suisse pour le Suffrage Féminin

Le Cours de Vacances est supprimé.

Mme Vischer-Alioth, présidente de la Commission des Cours de Vacances, nous prie d'annoncer que, vu les circonstances politiques extérieures, le cours de 1939, qui devait avoir lieu au début d'octobre à Neuhausen (Schaffhouse), est supprimé. Espérons qu'il pourra être organisé à nouveau quand les circonstances seront plus favorables.

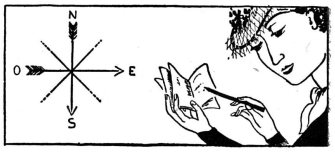

Carnet de la Quinzaine

Lundi 2 octobre:

Genève: Association pour le Suffrage, 22, rue Etienn-Dumont, 20 h. 30: Séance mensuelle: *Le Congrès féministe international de Copenhague,* causerie avec projections lumineuses par Mlle Emilie Gourd. Thé après la séance: 0 fr. 50.

Samedi 7 octobre:

Genève: Union des Femmes, 22, rue Etienne-Dumont, 16 h.: Thé mensuel. Réception de nouveaux membres. Programme d'activité.

Pour la publicité dans le MOUVEMENT, s'adresser à Mme Lépine, 2, avenue Soret, Genève.

daheim
Dans la capitale, on mange et on dort à bon compte au DAHEIM
Alkoholfreies Restaurant Zeughausgasse Bern

TRICOTEUSE Madeleine
La Maison de la Laine et de tous les tricotages
TRICOTEUSE DE LA MADELEINE
1, rue du Vieux-Collège - Genève (côté Poste) Tél. 45.991
Explications gratuites de Mme V. Renaud

ECOLE D'ÉTUDES SOCIALES, GENÈVE
Subventionnée par la Confédération
Semestre d'hiver : 24 octobre 1939 — 16 mars 1940
Culture féminine générale. Formation professionnelle d'Assistantes sociales (protection de l'enfance, etc.), de Directrices d'établissements hospitaliers, Secrétaires d'institutions sociales, Bibliothécaires, Laborantines. — Pension et Cours ménagers, cuisine, coupe, etc. Formation de gouvernantes de maison, au Foyer de l'Ecole (villa avec jardin).
Progr. 50 cent. et rens. : Rte de Malagnou, 3, Genève

Impr. P. RICHTER, rue Alf.-Vincent, 10

POMPES FUNÈBRES OFFICIELLES
de la Ville de Genève, Plainpalais et Petit-Saconnex
5, rue de l'Hôtel-de-Ville, 5, au 1er
Téléphone : 43.285 (permanent)
EN CAS DE DÉCÈS s'adresser ou téléphoner de suite à l'adresse ci-dessus
FORMALITÉS GRATUITES